Département du BAS-RHIN	REPUBLIQUE FRANCAISE	Arrondissement de STRASBOURG
Nombre de Conseillers : 15		<u>Séance du</u> jeudi 7 novembre
Présents : 11	Date de la convocation :	<u>Président de séance</u> : W. DE VREESE
Procurations: 3	Le 17 octobre 2024	Secrétaire de séance : N. CAQUELIN
Absent excusé · 1		

Commune d'OSTHOFFEN

Délibération n° 33 /2024

Présents : M. Wilfrid DE VREESE, Mme Edith FOURNAISE, Mme Isabelle GRAFF, M. Denis GUILLEMOIS, M. Daniel KOENIG, M. Lucas LETT, Mme Anne MARTIN, Mme Sylvie MEHN, M. Bernard PAULUS, Mme Marie-Josée STROH, M. Pierre THUMANN et M. David WEIL

Procurations: Mme Agathe DE VREESE, procuration faite à M Wilfrid DE VREESE, Mme Edith FOURNAISE, procuration faite à Mme Sylvie MEHN, Mme Anne SCHIFF dit SARMOIS, procuration faite à M David WEIL

Absent excusé: Mme Vanessa JACQUES

Objet: Validation du programme de voirie de l'Eurométropole pour le programme 2025 / 2027

Vu les opérations du programme 2022/2024 déjà délibérés,

Vu les opérations prévisionnelles sur la période 2025-2027,

Pour rappel, l'enveloppe attribuée à la Commune pour les années de 2021 à 2027 est de 303 955 € TTC, repartie comme suit :

- 89 297 € au titre de l'entretien T1.
- 214 658 € au titre des projets d'aménagement dits d'intérêt local T2.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Approuve** le programme de voirie de l'Eurométropole de Strasbourg programme 2025 / 2027 comme susmentionné.
- Autorise Monsieur le Maire à émettre et signer les documents y afférents.

Votes:

Pour: 14

Contre: 0

Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent au registre des délibérations, les signatures de tous les Membres présents. Pour expédition certifiée conforme et décision certifiée exécutoire.

La secrétaire de séance Nathalie CAQUELIN Osthoffen, le 7 novembre 2024

Le Maire Wilfrid DE VREESE

> Accusé de réception en c 067-216703637-2024110 Date de télétransmission Date de réception préfect

